

ufolep

TOUS LES SPORTS AUTREMENT
GIRONDE



CYCLOCROSS

CALENDRIER DEPARTEMENTAL



Flashez moi

2022-2023

COMITE DEPARTEMENTAL UFOLEP GIRONDE
Château Bétailhe 72 Av Eglise Romane
33370 ARTIGUES PRES BORDEAUX
Tél : 05.56.79.00.22 // ufolep33@gmail.com
<http://www.cd.ufolep.org/gironde> // @ufolep33

ufolep
TOUS LES SPORTS AUTREMENT
GIRONDE
MULTISPORTS
PAR NATURE

Fédération sportive de
la ligue de
l'enseignement
Un Avenir par l'éducation populaire

CYCLOCROSS

CALENDRIER UFOLEP33 Saison 2022-2023

14/10/2022

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE UFOLEP33
Salle de la Grange Bétailhe ARTIGUES

18h/22h

☞ UFOLEP33 05 56 79 00 22

Accès  <https://goo.gl/maps/JRix2yyREzwxeeME8>

16/10/2022

ST MACAIRE
Chemin du Port
OUVERTURE DE LA SAISON

13h30
11/12+13/14+15/16+Ad F
14h30 initiation -12 ans
15h00 1+2+ 3+4

Distribution des cartons et plaques de cadres avec transpondeurs intégrés

☞ GUIDON MACARIEN Gérald LABBE labbe.virginie@orange.fr 06 37 33 11 64

Inscription sur <https://www.ufolep-cyclisme.org/>

Accès  <https://goo.gl/maps/uBKAtyHw5oH2>

23/10/2022

GUITRES
stade des Gueytines

13h30
11/12+13/14+15/16+Ad F
14h30 initiation -12 ans
15h00 1+2+ 3+4

☞ AVCL LIBOURNAIS Jean-Jacques SZKOLNIK jean.szkolnik@orange.fr 06 10 67 77 65

Inscription sur <https://www.ufolep-cyclisme.org/>

Accès  <https://goo.gl/maps/BUeFTwpcmuL2>

30/10/2022

LARUSCADE
ferme Pontaupin 2722 route de Marsas
33620 Laruscade

13h30
11/12+13/14+15/16+Ad F
14h30 initiation -12 ans
15h00 1+2+ 3+4

☞ TEAM CX4 Nicolas DEBENNE teamcx4.club@gmail.com 07 62 60 80 87

Inscription sur <https://www.ufolep-cyclisme.org/>

Accès  <https://goo.gl/maps/NJewadWANgh1GtSi8>

01/11/2022

LIBOURNE
Les dagueys

13h30
11/12+13/14+15/16+Ad F
14h30 initiation -12 ans
15h00 1+2+ 3+4

☞ AVCL LIBOURNAIS Jean-Jacques SZKOLNIK jean.szkolnik@orange.fr 06 10 67 77 65

Inscription sur <https://www.ufolep-cyclisme.org/>

Accès  <https://goo.gl/maps/kDVnuE7q1QP2>

06/11/2022

ST FELIX DE FONCAUDE
Grelon

13h30
11/12+13/14+15/16+Ad F
14h30 initiation -12 ans
15h00 1+2+ 3+4

☞ EC ST FELIX DE FONCAUDE


Didier GELABERT didier.gelabert@orange.fr 05 56 71 53 61 / 06 77 13 95 80


Inscription sur <https://www.ufolep-cyclisme.org/>


Accès  <https://goo.gl/maps/2GCUwbhv1q12>


11/11/2022	CASTELJALOUX Base de loisirs RECONNAISSANCE DU NATIONAL	Voir programme
<p>↳ UFOLEP47 Jean-Paul OUNZARI jeanpaul.ounzari@yahoo.fr Inscription sur VOIR PROGRAMME Accès  https://goo.gl/maps/RmBaz64VJAS5GYWg6</p>		

13/11/2022	RIMONS Bois Redon	13h30 11/12+13/14+15/16+Ad F 14h30 initiation -12 ans 15h00 1+2+ 3+4
<p>↳ SC MONSEGUR Jean PERINOTTO maje-perinotto@orange.fr 05 56 61 67 07 / 06 88 63 20 01 Inscription sur https://www.ufolep-cyclisme.org/ Accès  https://goo.gl/maps/4MNZaJGbmFN2</p>		

20/11/2022	CENON Parc Palmer	13h30 11/12+13/14+15/16+Ad F 14h30 initiation -12 ans 15h00 1+2+ 3+4
<p>↳ CC ST LOUBES Marc BARRERE cycloclub.st.loubes@orange.fr 06 18 27 12 92 Inscription sur https://www.ufolep-cyclisme.org/ Accès  https://goo.gl/maps/tdFz2EC8UEz</p>		

27/11/2022	SABLONS Complexe sportif	13h30 11/12+13/14+15/16+Ad F 14h30 initiation -12 ans 15h00 1+2+ 3+4
<p>↳ CC ST DENIS DE PILE Joël SEYNAT club.ccsdp33910@orange.fr 06 42 46 00 57 Inscription sur https://www.ufolep-cyclisme.org/ Accès  https://goo.gl/maps/robKY89weeL2</p>		


04/12/2022	ST ANDRE DE CUBZAC Plaine des Sports CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL	Voir programme
OBLIGATION D'AVOIR PARTICIPÉ A 2 CYCLOCROSS EN GIRONDE		
<p>↳ ENDIABLES VTT Christophe FIGADERE figadere.christophe@gmail.com 06 14 45 84 00 Inscription sur https://www.ufolep-cyclisme.org/ Accès  https://goo.gl/maps/wB7gQx5MYAs</p>		

11/12/2022	LOUPES LA GARDONNE	13h30 11/12+13/14+15/16+Ad F 14h30 initiation -12 ans 15h00 1+2+ 3+4
<p>↳ CRÉON VC Vincent DEVINES vinartmar@hotmail.fr 06 16 83 44 09 Inscription sur https://www.ufolep-cyclisme.org/ Accès  https://goo.gl/maps/3X8SLonyMHs1YiZa8</p>		

18/12/2022	LORMONT Parc du grand Tressan	13h30 11/12+13/14+15/16+Ad F 14h30 initiation -12 ans 15h00 1+2+ 3+4
<p>↳ LA ROUE LORMONTAISE Daniel GAULIER gaulier.daniel@orange.fr 06 25 96 60 37 Inscription sur https://www.ufolep-cyclisme.org/ Accès  https://goo.gl/maps/jHmHkMVs2us</p>		

08/01/2023	CASTILLONES DEPARTEMENT 47 CHAMPIONNAT RÉGIONAL	Voir programme
OBLIGATION D'AVOIR PARTICIPÉ AU CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL		
↗ UFOLEP 47 UFOLEP47 cd.47@ufolep.org Inscription sur https://www.ufolep-cyclisme.org/ Accès  https://goo.gl/maps/WsHjBkk5PzNCQa9i7		

15/01/2023	ST SAVIN DE BLAYE complexe sportif Stade maurice Lacoste	13h30 11/12+13/14+15/16+Ad F 14h30 initiation -12 ans 15h00 1+2+ 3+4
↗ TEAM STS Arnaud LUCIEN arnaud.isa.zoe@live.fr 06 09 73 79 59 Inscription sur https://www.ufolep-cyclisme.org/ Accès  https://goo.gl/maps/o4TAoCZDZoJKm6Kw5		

22/01/2023	CAMBES Château RODRIGUE 170 Chemin de Bazanac, 33880 Cambes	13h30 11/12+13/14+15/16+Ad F 14h30 initiation -12 ans 15h00 1+2+ 3+4
↗ TEAM CX4 Nicolas DEBENNE teamcx4.club@gmail.com 07 62 60 80 87 Inscription sur https://www.ufolep-cyclisme.org/ Accès  https://goo.gl/maps/bQQT84Pk9r8N8Mnv9		

29/01/2023	FRONTENAC Impasse des prairies CLOTURE DE LA SAISON	13h30 11/12+13/14+15/16+Ad F 14h30 initiation -12 ans 15h00 1+2+ 3+4
RESTITUTION DES PLAQUES DE CADRE		
↗ CHEVREUILS VTT Olivier COYETTE coyette.olivier@gmail.com 06 12 59 16 58 Inscription sur https://www.ufolep-cyclisme.org/ Accès  https://goo.gl/maps/Kjur8DV8aEP5EFz78		

05/02/2023	CASTELJALOUX Base de loisirs CHAMPIONNAT NATIONAL	Programme & horaires Voir circulaire
VOIR LES CONDITIONS DE SÉLECTION SUR LE RÉGLEMENT		
↗ UFOLEP ufolep33@gmail.com Accès  https://goo.gl/maps/RmBaz64VJAS5GYWg6		

Le cyclocross est soumis au règlement national des activités cyclistes à consulter sur <https://www.ufolep-cyclisme.org/>

Attention pour participer obligation de posséder : # Une licence « sportif » avec le code d'activité « Cyclo-Cycloport – 26012 » # Un carton de catégorie de valeur
--

REGLEMENT ADMINISTRATIF & SPORTIF

COMMENT PARTICIPER AUX ÉPREUVES ?

1. Être licencié UFOLEP 2022/2023 code 26012 « cycloport »
2. Être en possession d'un carton de catégorie délivré par le comité départemental sous couvert de la CTD Cyclocross

ATTENTION : pour obtenir un carton, votre licence doit être validée au moins 8 jours avant la date de l'épreuve à laquelle vous souhaitez participer.

COMMENT JE M'ENGAGE ?

Engagement et paiement en ligne obligatoire jusqu'au vendredi 14H00 précédent l'épreuve sur le site d'engagement : <https://www.ufolep-cyclisme.org/>

⚠ Il n'y aura pas possibilité d'engagement le jour de la course, même si vous êtes en possession de votre plaque de cadre.

Attention pas de remboursement de votre engagement en cas d'absence, sauf blessure justifiée par un certificat médical, raisons familiales ou professionnelles justifiées par courrier.

Le calendrier complet est accessible sur <https://ufolep33.wixsite.com/calendriers/cyclocross> et sur <https://www.ufolep-cyclisme.org>

RETRAIT DES PLAQUES AVEC TRANSPONDEURS INTÉGRÉ

Le transpondeur est collé derrière la plaque de cadre, plus simple et plus efficace.

Lors du 1^{er} cyclocross de St Macaire

Accueil dans un espace dédié pour le retrait de votre plaque

Un membre de la CTD sera en charge de l'émargement, sur présentation de la licence 2022/2023

L'émargement fait, vaut signature du participant

Si vous êtes absent à St Macaire, lors de votre première venue : Vous rapprochez de Sandrine MANET pour récupérer votre plaque

SUR LES ÉPREUVES DU DIMANCHE

- Merci aux coureurs de se rendre dans les espaces de départs relatifs à leur catégorie 5 minutes avant l'heure prévue par le règlement.
- Un appel de tous les concurrents engagés sera fait sur la grille de départ.

- Attendre les instructions du speaker pour faire mouvement.
- La remise des prix se fera sur place aussitôt l'arrivée.
- Le fait de prendre le départ vaut acceptation du règlement affiché le jour de la course et les mesures relatives à la lutte contre la propagation du virus Covid19.

DUREE DE LA COMPETITION

- **ADULTES MASCULINS Catégories 1-2-3-4**

La durée de l'épreuve ne devra pas dépasser **50 minutes maximum**.

- **JEUNES 11/12 ANS (Masculins et Féminins)**

La durée de l'épreuve est fixée à 15 minutes **maximum**

- **JEUNES 13/14 ANS (Masculins et Féminins)**

La durée de l'épreuve est fixée à 20 minutes **maximum**

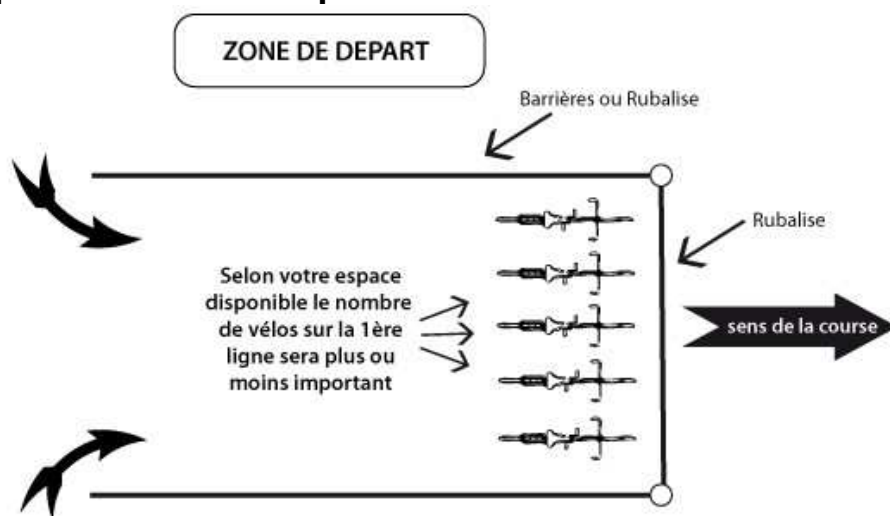
- **ADULTES FEMININES et JEUNES 15/16 ANS (Masculins et Féminins)**

La durée de l'épreuve est fixée à 30 minutes **maximum**

ORGANISATION SPÉCIFIQUE EN GIRONDE

- ✓ **Le cyclocross est une activité dominicale** + jours fériés, dont les horaires sont fixés l'après midi (13h30 = Jeunes + Féminines // 14h30 = initiation –de 12 ans // 15h00 = catégories 1 ; 2 ; 3 & 4).
- ✓ **Aucune organisation commune** UFOLEP/FFC n'est autorisée le même jour.
- ✓ **1 seule épreuve autorisée par association** sauf date disponible
- ✓ **Les VTT sont INTERDITS** chez les adultes ET pour les jeunes 13/14 ans et 15/16 ans (Cf § Règlement > Matériel ci-dessous)
- ✓ **Zone et Grille de départ**

Chaque club organisateur met en place **une zone départ** pour 6 à 10 vélos de front maximum selon la place disponible. **Tout coureur ne respectant pas cette zone, partira en dernière position**



Un membre de la CTD sera présent pour mettre en place **la grille de départ – Appel de tous les engagés**.

La grille départ du 1er cyclocross de la saison se fera dans l'ordre de la coupe gironde de l'année précédente.

La grille de départ sur les autres épreuves dominicale se fera selon le classement de l'épreuve précédente, en y intégrant également les coureurs hors gironde.

✓ **Récompenses**

Chez les Jeunes (11/12 ans Filles+Garçons ; 13/14 ans Filles+Garçons & 15/16 ans Filles+Garçons) et **Adultes Féminines** : les 3 premier(e)s sont obligatoirement récompensé(e)s / un classement Filles – Garçons différencié sera édité à chaque épreuve.

Chez les adultes Cat 1 ; Cat2 ; Cat3 & Cat4 : les 5 premiers sont obligatoirement récompensés

Initiation : prévoir des récompenses pour tous les jeunes présents

CATÉGORIES 2022/2023 **MONTÉES / DESCENTES / SURCLASSEMENT/DOUBLE** **LICENCE**

Critères pour obtenir une carte de catégorie cyclocross : se référer à l'annexe N°1 du règlement national : Attribution d'une carte cyclocross UFOLEP

L'attribution des catégories est faite par la CTD cyclocross, au regard des demandes déposées dans les délais par les clubs.

Les cyclo-crossmen devront remplir leur carte en y indiquant les places et victoires obtenues. Ils se surclasseront automatiquement dès que le quota sera atteint.

RAPPEL : pour les nouveaux la catégorie d'accueil reste la 3^{ème} catégorie quel que soit l'âge du demandeur.

- ✓ Tous les **jeunes de 17 ans** (ex 15/16) sont classés **automatiquement en 2ème caté**, possibilité de descente après le championnat départemental
- ✓ **Tout cyclo-crossman monté en cours de saison**, conserve sa catégorie 2021-2022, possibilité de descente après le championnat départemental si aucun point marqué
- ✓ Tous les licenciés UFOLEP « route » 1ère et 2ème caté qui demandent un carton sont classés **automatiquement en 2ème caté cyclocross**
- ✓ En cas de victoire au scratch le coureur accédera directement à la catégorie supérieure.
- ✓ De même, tout cyclo-crossman qui remporte une victoire ou se classe dans sa catégorie en terminant devant le premier de la catégorie supérieure sera immédiatement surclassé dans cette catégorie.
- ✓ La commission départementale se réserve le droit de surclasser tout cyclo-crossman présentant une supériorité manifeste ainsi que les cyclo-crossmen limitant très volontairement leurs efforts.

✓ **DESCENTE DE CATÉGORIE**: Descente possible d'une catégorie si et seulement si **au moins 3 participations en gironde**, sur une période de 2 mois en catégorie supérieure. Cf fiche 17 règlement national

✓ **Catégorie 4 : conditions d'accès**

- En faire la demande lors de la demande de carton
- Être en 3^{ème} catégorie la saison précédente

ET SOIT Avoir plus de 55 ans (être né en 1968 ou avant) et avoir marqué moins de 10 pts la saison passée
 Avoir plus de 50 ans (être né entre 1972 et 1969) et avoir marqué 00 pts la saison passée

✓ **Surclassement des jeunes**: aucun surclassement autorisé pour les jeunes de 12 ans

Seuls les jeunes en 2^{ème} année d'âge, donc de 14 ans et 16 ans peuvent prétendre à un surclassement d'1 année (certificat médical spécifique LORS DE LA DEMANDE DE CARTON).

✓ 11/12 ans : Pour y participer licence 26012 + carte de catégorie obligatoire. Le temps de course est de 15mn.

NB : les jeunes de 11/12 ans sans licence ou ne souhaitant pas faire de compétition peuvent bien entendu toujours participer à l'initiation.

✓ **DOUBLES LICENCES**

Se référer au règlement national UFOLEP fiche n°9 et n°10

DOUBLES LICENCES FFC/FFTri/FFCT

Catégories MASCULINS	Sera classé en cyclocross Ufolep
Pass Cyclisme Adulte D1	1e
Pass Cyclisme Adulte D2	2e
Pass Cyclisme Adulte D3 ou D4	3e
Pass Cyclisme Open Adulte	1e
Serie 3 (-100 points)	1e
Categorie Junior FFC 1e annee (- 100 points)	2e
Categorie Junior FFC 2e annee (-100 points)	1e
Triathlète sauf Elite	2e
Licencié FFCT « Vélo Sport »	3e
Jeunes Minimes FFC et FSGT	13/14 ans
Jeunes Cadets FFC et FSGT	15/16 ans

Catégories FEMININES	Sera classée en cyclocross Ufolep
Pass'Cyclisme Adulte	Féminines
Pass'Cyclisme Open Adulte	3e
Série 3	3e
Série 2	2e
Série 1	1e
Junior 1e année	Féminines
Junior 2e année	3e
Triathlète sauf Elite	3e
Licencié FFCT « Vélo Sport »	Féminines
Jeunes Minimes	13/14 ans
Jeunes Cadettes	15/16 ans

Nouveau licencié Ufolep prenant une double appartenance

Catégories FFC Masculins	Sera classé en cyclocross Ufolep
Pass Cyclisme Adulte D1	1e
Pass Cyclisme Adulte D2	2e
Pass Cyclisme Adulte D3 ou D4	3e
Pass Cyclisme Open Adulte	1e *
Série 3 (-100 points) **	1e *
Age -Juniors 1e et 2e année Pass'Cyclisme	3e
Age- Juniors 1e et 2e année Pass'Cyclisme Open	1e
Catégorie Juniors FFC 1e année avec 100 points ou moins	2e
Catégorie Juniors FFC 2e année avec 100 points ou moins	1e
Jeunes Minimes FFC	13/14 ans
Jeunes Cadets FFC	15/16 ans

Catégories FFC Féminines	Sera classée en cyclocross Ufolep
Pass'Cyclisme Adulte	Fém. ou 3e à la demande de la licenciée
Pass'Cyclisme Open Adulte	3e
Série 3	3e
Juniors 1e année	Fém. ou 3e à la demande de la licenciée
Juniors 2e année	3e

* Sans possibilité de descente en catégorie UFOLEP inférieure

** Lorsqu'un coureur FFC de « Série 2 », n'ayant aucun point, est redescendu en « Série 3 » pour la saison suivante, il pourra accéder à la carte « Compétiteur » Ufolep. Lorsqu'un coureur FFC de « Série 2 », ayant des points dans cette catégorie, est redescendu en « Série 3 » pour la saison suivante, il ne pourra accéder à la carte « Compétiteur » Ufolep que s'il avait 100 points et moins en « Série 2 ».

✓ Montée de catégorie :

- De 4ème en 3ème : 20 points
- De 3ème en 2ème : 20 points
- De 2ème en 1ère : 25 points

Attribution des points

Plus de 10 partants

Place	Points
1er	10
2ème	7
3ème	6
4ème	4
5ème	3

9-8-7-6 participants

Place	Points
1er	5
2ème	3
3ème	1
4ème	0
5ème	0

5 partants ou moins

Seul le 1^{er} marque 3pts

TABLEAU RECAPITULATIF GIRONDE	
Sont en 1 ^{ère} catégorie	- coureurs ayant fini la saison en 1 ^{ère} - coureurs montés en 1 ^{ère} la saison passée - FFC : série3 -100pts / PC D1 / PC Open / Junior FFC 2 ^{ème} année (≤ 100 points)
Sont en 2 ^{ème} catégorie	- coureurs ayant fini la saison en 2 ^{ème} - coureurs montés en 2 ^{ème} la saison passée - UFOLEP Route 1 ^{ère} et 2 ^{ème} - jeunes de 17 ans (ex 15/16 ans la saison passée) - FFC : PC D2 / Junior FFC 1 ^{ère} année (≤ 100 points)
Sont en 3 ^{ème} catégorie	- coureur ayant fini la saison en 3 ^{ème} - Jeunes UFOLEP de 16 ans surclassé - FFC : PC D3 & D4 - nouveaux arrivants simple UFOLEP
Sont en 4 ^{ème} catégorie Sur demande uniquement	- Être en 3 ^{ème} catégorie - Avoir plus de 55 ans ET avoir marqué moins de 10 pts la saison passée. - Avoir plus de 50 ans ET avoir marqué 00 pts la saison passée.

REGLEMENTATION TECHNIQUE 2022/2023

Se référer au règlement national UFOLEP fiche n°7

✓ DEPANNAGE : changement de roue et/ou de vélo (rappel règlement)

Un ou deux postes (dont un au podium) de changement de matériel peuvent être mis en place.

Cette zone n'est accessible qu'aux sportifs en course et aux officiels.

Le concurrent doit assurer seul le changement de roue ou de monture.

Changement de roue autorisé en tout point du circuit.

Pas de changement de roue entre concurrents.

Le changement de bicyclette est autorisé uniquement au poste fixe (zone de changement de matériel) qu'elle qu'en soit la raison.

Un seul changement de machine est autorisé par tour.

Les vélos peuvent être lavés en dehors de la zone dédiée au changement.

Pas de nettoyage dans la zone de changement de matériel.

Le changement de vélo ne pourra être réalisé qu'entre 2 machines appartenant au même compétiteur sauf accord (même club, même famille etc..).

En cas de casse de machine, celui-ci ne pourra être remplacé par une 3ème bicyclette.

Un sportif en course ne peut prendre le couloir de changement de matériel que pour effectuer un changement. S'il emprunte ce couloir pour toute autre raison, une pénalité de 30 secondes lui sera attribuée et sera définitive.

✓ MATERIEL

Le port du casque à coque rigide attaché sur la tête est obligatoire à l'échauffement et pendant l'épreuve.

- Le guidon plat est interdit.

- Les freins à disques sont autorisés sur toutes les épreuves et pour toutes les catégories.

- La largeur de l'enveloppe des roues ne doit pas excéder 33 mm

- Le vélo de type VTT sans dispositif additionnel (cornes de vache...) est accepté, sur les épreuves des calendriers départementaux et régionaux, sous couvert de validation des comités adéquats (cf ci-dessous).

Spécificités « Particulières »

- Sont interdits les oreillettes et tout matériel permettant de communiquer entre coureurs, dirigeants et/ou toute autre personne.
- Sont également interdites les caméras quel que soit le point d'ancrage.
- Par mesure de sécurité, est interdit, y compris à l'entraînement, tout dispositif susceptible d'émettre du son (Oreillette, écouteur, casque audio... Loi du 01/07/2015).

✓ **MAILLOT**

Le port du maillot de Champion Départemental, Régional, National UFOLEP d'une discipline n'est autorisé que dans les épreuves de cette discipline et en dehors des épreuves « officielles » (Championnats départementaux, régionaux ou nationaux) et ce jusqu'à la nouvelle édition du Championnat Départemental, Régional ou National. Le nom ou sigle du club peut apparaître sur le maillot.

Les jeunes 12 ans, 14 ans et 16 ans, sont autorisés à porter leur maillot de Champion Départemental, Régional, National UFOLEP, dans la catégorie supérieure, jusqu'à la nouvelle édition du Championnat Départemental, Régional ou National, de leur nouvelle catégorie.

Spécificités Gironde

- ✓ **Les VTT sont INTERDITS** sur toutes les épreuves pour tous les adultes et **les jeunes de 13/14 ans et de 15/16 ans, même pour les coureurs venus d'un autre département.**
- ✓ **Pour les 11/12 ans**, l'utilisation d'un VTT est autorisée sur les épreuves du dimanche et sur le championnat Départemental et Régional
NB : les VTT sont interdits sur le championnat National

COUPE GIRONDE 2022/2023

Classement Coupe Gironde s'effectue désormais par catégorie d'âge
Les 2 moins bons résultats du coureur sont retirés pour le classement final

Attribution des points

Dans chaque catégorie d'âge en fonction de la place au scratch le

1^{er} = 150 pts

2^{ème} = 148 pts

3^{ème} = 146 pts

4^{ème} = 144 pts

5^{ème} = 142 pts

6^{ème} = 140 pts

Puis 1 pt de moins pour chaque place suivante

Abandon = pts du dernier -1pt :

QUALIFICATION AU NATIONAL

ATTENTION: la qualification n'est pas AUTOMATIQUE quelque-soit votre résultat aux championnats

Même si vous êtes champion national en titre !

Pour pouvoir **être qualifiable** au national cyclocross, vous devez :

- 1-avoir déposé votre **pré-candidature** sur la fiche adéquate **au plus tard le jour du championnat départemental**
- 2-avoir participé à **au moins 2 courses** en gironde avant le championnat départemental
- 3-avoir participé au championnat départemental **ET** régional

RAPPEL : Le département 33 possède un quota de :

6 titulaires + 1 remplaçant par caté d'âge adultes (M20/29 ; M30/39 ; M40/49 ; M50/59 ; M60+)

10 titulaires + 1 remplaçant chez les jeunes (11/12, 13/14 et 15/16), les féminines (17/29 ; 30/39 et 40/49 et 50+) et les Masculins 17/19

IMPORTANT : Définition des places dans la sélection :

- La sélection définitive est validée par la CTD Cyclocross Gironde après le Championnat régional
- La place de chaque coureur(se) dans la sélection (de 1 à 6 (ou 10) + le remplaçant) sera déterminée par la CTD33 et non pas par un éventuel titre départemental ou place à la coupe gironde.

NB : Seul le champion national en titre ou le champion régional est placé en dernière position de la sélection car il est automatiquement placé sur la 1^{ère} ligne lors du national.

- 2 places sont réservées à la CTD 33 pour des coureurs méritants dont celle de remplaçant.

TARIFS 2022/2023

Les droits d'engagement par concurrent sont fixés à

- ✓ Engagement **épreuves dominicales**

Adulte = **8€** // Jeunes 11/12 + 13/14 + 15/16 ans = **4€**

- ✓ Engagement **championnat départemental**

Adulte = **8€** // Jeunes 11/12 + 13/14 + 15/16 ans = **5€**

- ✓ Engagement **championnat régional**

Adulte = **8€** // Jeunes 11/12 + 13/14 + 15/16 ans = **4€**

Carton de catégorie : EN GIRONDE

Adulte = **5€** // Jeunes 11/12 + 13/14 + 15/16 ans = **3€**

COMMISSION DÉPARTEMENTALE 2022/2023

- Une commission est en place au niveau départemental. Elle est chargée de *faire appliquer et respecter le règlement UFOLEP cyclocross* dans toutes les épreuves.

La commission est composée de

- ✓ Sandrine MANET (sandrine.manet.ufolep@gmail.com)
- ✓ Alain CHOLET
- ✓ Daniel GAULIER
- ✓ Didier GÉLABERT
- ✓ Jean-Paul JEULAND
- ✓ Xavier RODET

COMMISSION REGIONALE 2022/2023

- Une commission est en place au niveau régional de façon à harmoniser les bonnes relations entre départements. Elle est chargée de *faire appliquer et respecter le règlement régional* dans tous les départements de l'Aquitaine.
- Elle établira le calendrier régional, elle devra faciliter les échanges de résultats entre les départements.

La commission est la suivante pour 2022/2023

Le suivi de l'activité sera assuré par Sandrine MANET (sandrine.manet.ufolep@gmail.com)

La composition de la CTRS est la suivante :

- ✓ Dordogne : Josette PLANCHAT & Christian PLANCHAT
- ✓ Gironde Xavier RODET – xavierrodetvelo@gmail.com
- ✓ Landes Jean Jacques CUBILIER – c.jean-jacques@orange.fr
Cyril BOUTY – bouty-cyril.electrosat@orange.fr
- ✓ Lot-et-Garonne Jean Paul OUNZARI – jeanpaul.ounzari@yahoo.fr
Jean-Claude DAVIAUD - jean-claude.daviaud@sfr.fr
- ✓ Pyrénées Atlantiques : Stéphane BEGUE – sbegue@neuf.fr
Frédéric HOURDEBAIGT - hourdebaigt.frederic@orange.fr

Les résultats devront être envoyés à tous les membres de la CTRS après chaque épreuve

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL 33

Pour y participer : Obligation d'avoir fait au moins 2 épreuves en Gironde avant celui-ci.

✓ **SAINT ANDRE DE CUBZAC le 04 décembre 2022**

Les modalités d'inscription et le règlement de l'épreuve seront communiqués dans le dossier d'organisation de l'épreuve.

Aucun engagement ne sera pris sur place.

Catégories et titres :

Neuf titres individuels (catégories d'âges) seront attribués chez les hommes, et **Six** chez les dames,

Féminines & Masculins 11/12 ans : durée maxi 15 min
Féminines 13/14 ans : durée maximum 20 min
Masculins 13/14 ans : durée maximum 20 min
Féminines 15/16 ans : durée maximum 30 min
Masculins 15/16 ans : durée maximum 30 min
Masculins 17/19 ans : durée maximum 40 min
Masculins 20/29 ans : durée maximum 50 min

Masculins 30/39 ans : durée maximum 50 min
Masculins 40/49 ans : durée maximum 50 min
Masculins 50/59 ans : durée maximum 50 min
Masculins 60 ans et + : durée maximum 40 min
Féminines 17/29 ans : durée maximum 30 min
Féminines 30/39 ans : durée maximum 30 min
Féminines 40 ans et + : durée maximum 30 min

PROTOCOLE

Les trois premiers coureurs de chaque catégorie sont obligés de se présenter lors de la remise protocolaire en **tenue correcte de coureur** (maillot, veste, collant court ou long).

CHAMPIONNAT REGIONAL

Pour y participer : Obligation d'avoir fait le départemental

✓ **CASTILLONNES-47- le 08 janvier 2023**

Les modalités d'inscription et le règlement de l'épreuve seront communiqués dans le dossier d'organisation de l'épreuve.

Aucun engagement ne sera pris sur place.

En cas d'annulation du Championnat régional, pour des raisons d'intempéries, par décision du responsable de la Commission Technique Régionale ou son représentant, la Commission Régionale Cyclo-cross propose de le reporter au samedi suivant.

Pour être qualifié, il faudra **avoir participé au Départemental**, seule exception, **raison médicale (un certificat médical devra être fourni)**. Les autres cas ne pourront être que très exceptionnels et seront obligatoirement examinés **par la commission technique régionale**.

Les engagements seront clos 8 jours avant le régional

Catégories et titres :

Neuf titres individuels (catégories d'âges) seront attribués chez les hommes, et **Six** chez les dames,

Féminines & Masculins 11/12 ans : durée maxi 15 min
Féminines 13/14 ans : durée maximum 20 min
Masculins 13/14 ans : durée maximum 20 min
Féminines 15/16 ans : durée maximum 30 min
Masculins 15/16 ans : durée maximum 30 min
Masculins 17/19 ans : durée maximum 40 min
Masculins 20/29 ans : durée maximum 50 min

Masculins 30/39 ans : durée maximum 50 min
Masculins 40/49 ans : durée maximum 50 min
Masculins 50/59 ans : durée maximum 50 min
Masculins 60 ans et + : durée maximum 40 min
Féminines 17/29 ans : durée maximum 30 min
Féminines 30/39 ans : durée maximum 30 min
Féminines 40 ans et + : durée maximum 30 min

- Le Maillot de Champion Régional ne sera attribué que lorsqu'il y a au moins 3 partants dans la catégorie.
- Pour les catégories Féminines, des regroupements pourront être envisagés s'il y a moins de 3 partantes dans une des catégories. *La décision sera prise lors de la réunion de préparation du Championnat Régional, qui aura lieu la semaine précédente du Championnat et sera communiquée aux participantes par leur département respectif et lors de l'émargement le jour du Championnat.*

PROTOCOLE

Les trois premiers coureurs de chaque catégorie sont obligés de se présenter lors de la remise protocolaire en **tenue correcte de coureur** (maillot, veste, collant court ou long).

CHAMPIONNAT NATIONAL

✓ CASTELJALOUX-47- les 04 & 05 février 2023

INFO : Reconnaissance le 11 novembre 2022

ATTENTION: la qualification n'est pas AUTOMATIQUE quelque-soit votre résultat aux championnats; Même si vous êtes champion départemental, régional ou national en titre !

Phases de qualification gironde :

Cf chapitre « Qualification au national » ci-dessus

Catégories et titres :

Huit titres individuels (catégories d'âges) seront attribués en Masculin et **cinq titres** en Féminin.

Organisation :

Le règlement complet et la circulaire d'organisation seront envoyés dans les départements.

Deux classements par comité seront établis

#**Comités** : par addition des 3 meilleures places obtenues dans chaque catégorie par les représentant(e)s d'un même comité départemental.

#**Inter comités**: par addition des meilleures places obtenues dans les différentes catégories (*un classé(e) par épreuve*) par 5 représentants d'un même comité départemental.

En cas d'égalité, **le classement féminin** toutes catégories départagera les ex-æquo.

BONNE SAISON 2022/2023

COMITÉ DÉPARTEMENTAL UFOLEP Gironde

72 Avenue de l'Église Romane 33370 ARTIGUES PRES BORDEAUX
Tél. : [05.56.79.00.22](tel:05.56.79.00.22) - ufolep33@gmail.com - www.cd.ufolep.org/gironde



MINISTÈRE
DES SPORTS
ET DES JEUX OLYMPIQUES
ET PARALYMPIQUES

Liberté
Égalité
Fraternité

ufolep
TOUS LES SPORTS AUTREMENT

Fédération sportive de
la ligue de
l'enseignement
Un Avenir par l'éducation populaire



PASS SPORT

Le Pass'Sport revient pour la saison 2022-2023 !

Bénéficiez d'une déduction de 50 euros pour vous inscrire en club et pratiquer votre sport favori.



PASS SPORT

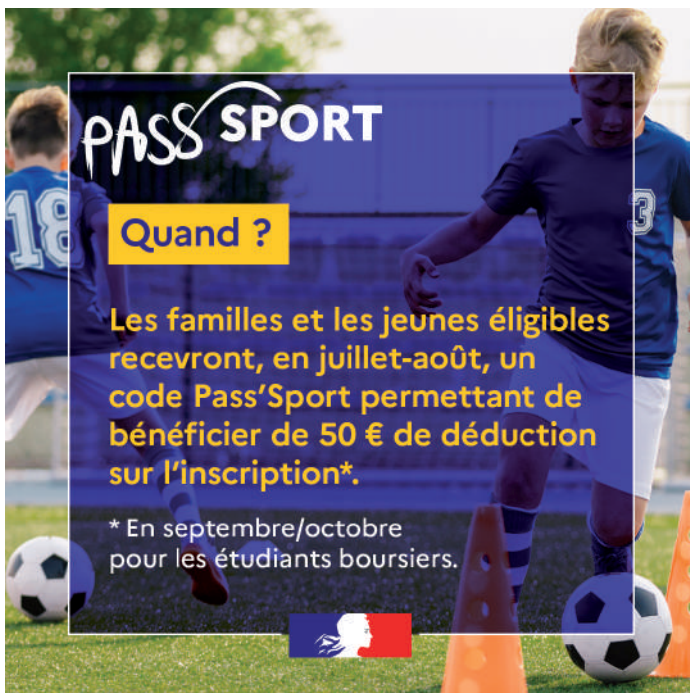
C'est pour qui ?

Les jeunes ou les familles percevant :

- l'Allocation de Rentrée Scolaire (6 à 17 ans révolus) ;
- l'Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé (6 à 19 ans révolus) ;
- l'Allocation aux Adultes Handicapés (16-30 ans) ;
- une bourse sur critères sociaux de l'enseignement supérieur (jusqu'à vingt-huit ans révolus).

Les bénéficiaires* recevront un code personnel par mail à partir de juillet.

* Toutes les informations sur www.sports.gouv.fr/pass-sport




PASS SPORT

Quand ?

Les familles et les jeunes éligibles recevront, en juillet-août, un code Pass'Sport permettant de bénéficier de 50 € de déduction sur l'inscription*.

* En septembre/octobre pour les étudiants boursiers.



PASS SPORT

Où l'utiliser ?

Le Pass'Sport peut être utilisé dans toutes les structures sportives éligibles*.

* Structure affiliée à une fédération sportive agréée par le ministère chargé des Sports et association agréée en QPV.



Toutes les informations sur
www.sports.gouv.fr/pass-sport